



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON Cedex

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

Bulletin interne de l'Association

n°5 / novembre 2025

Agenda :

- 14/11 à 18h30 : « Transmettre » film suivi d'un débat avec Terre de Liens au cinéma Eden de Menton
- 27/11 à 18h30 : « Ici commence la mer : haute pression sur les petits fonds » film suivi d'un débat avec le réalisateur Mattia Trabucchi de FNE PACA au cinéma Eden de Menton
- Jusqu'au 22/11 : consultation publique sur le Plan Climat-Air-Energie Territorial de la Riviera française (observations à envoyer à : planclimat@carf.fr)
- 12/12 14h30-17h00 : lancement des Assises forestières des A-M au Palais préfectoral à Nice



Un'altra Mortola e possibile

Forte mobilisation sur la plage de Latte le 14/9 contre un projet nuisible et inefficace de 3 digues de plus de 200 m de long, parallèles à la côte pour protéger la Villa Eva, en pleine zone Natura 2000 Capo Mortola. Nous avons interpellé les gestionnaires de Cap'M (projet de coopération transfrontalière) à ce sujet.

Contre un projet de centre de loisirs d'une autre époque à La Turbie

L'ASPONA a déposé un recours gracieux contre le permis de construire pour la création d'un centre d'entraînement cycliste (résidence de tourisme et location de logements) le 13/9. Outre plusieurs violations du PLU (évacuation des pluviales, abattage de 15 pins, emplacements pour le stationnement), le projet ne tient pas suffisamment compte de l'issue de l'enquête publique du printemps 2024. Celle-ci avait réduit substantiellement les zones constructibles sur le promontoire de la Tête de Chien, au vu de son caractère grandiose et de la richesse de sa biodiversité (classement en zone naturelle de tout le périmètre couvert par l'arrêté de protection de biotope « Falaises de la Riviera » de 2012).

Penser la Riviera en 2050

Comme les deux décennies de la Belle Epoque (1895-1914) et les Trente glorieuses (1945-1975) ont fortement façonné le patrimoine bâti sur le littoral, les années qui nous séparent de 2050 pourraient être celles d'une adaptation progressive de notre cadre de vie ou, au contraire, une fuite en avant. L'exposition « Habiter les vacances », aux Sablettes jusqu'en décembre, nous rappelle l'empreinte urbaine laissée sur la Côte d'Azur au nom du tourisme pour tous : colonies de vacances et auberges de jeunesse, campings et villages de vacances, boîtes de nuits, parcs d'attraction, mais aussi marinas et ports de plaisance. Le littoral mentonnais et roquebrunois a payé son tribut à cette fringale balnéaire. L'exposition se clôt sur la sensibilité grandissante des vacanciers face à la dégradation des espaces naturels : le Conservatoire du littoral date de 1975, trois ans après l'ASPONA ! Invités à participer à une réflexion en plein air sur le devenir du paysage et des modes de vie en 2050 dans nos communes littorales, pour préparer le SCoT de la Riviera, nous en avons retiré plusieurs idées fortes : s'adapter au réchauffement climatique, en changeant nos mentalités, nos pratiques, notre orientation économique et notre habitat ; retrouver les solutions inventées par nos prédécesseurs méditerranéens (gestion de l'eau, protections végétales et du bâti contre le soleil, limitation des déplacements, nouvelles cultures vivrières et forestières ...) ; réduire les risques en laissant la nature faire le travail (désartificialiser les cours d'eau et leurs berges, ainsi que le littoral). Bref, la Riviera devra choisir entre une « tropicalisation » périlleuse et un retour vers sa « méditerranéité » ancestrale. Pour nous, le choix est fait.

F. Lorenzi

Belavista à Castellar : dégradation du paysage pour 5 étages de parking

Le Tribunal administratif vient de rejeter notre recours contre le permis de construire du Belavista (9 étages dont 5 sous le niveau de la Place Clémenceau pour 24 logements, 1 piscine sur le toit, 71 boxes de stationnement, 1 commerce), ainsi que celui formé par des riverains. Le fait que le socle paysager du village perché tourné vers la mer ne soit pas préservé et que le parking soit totalement privatif, alors que le PLU prévoyait qu'il soit public, n'a pas été retenu par le juge pour annuler le permis. Il a considéré qu'en juin 2024 l'autorité administrative communale s'est prononcée en toute connaissance de cause. Nous verrons avec les autres parties prenantes et personnes impliquées la suite à réserver à ce dossier qui requiert une saisine du Conseil d'Etat, puisque la commune est en « zone tendue » comme toutes celles incluses dans l'unité urbaine de Menton-Monaco.



6 : C'est le nombre de jeunes platanes qui viennent d'être plantés sur la Place d'Armes à Menton. Encore un petit effort à faire dans ce quartier pour nous satisfaire : doubler la mise en 2026 sur la Place et planter autant d'arbres sur le Cours René Coty (rive gauche du Borrigio).

Castellar : Avis défavorable pour l'enquête publique sur la source Menaud, la source Pétrinca et le forage associé

Le commissaire-enquêteur appuie sa conclusion négative sur la qualité médiocre du dossier (données chiffrées incomplètes et non fiables) que l'ASPONA avait signalée, des craintes légitimes des riverains et l'attitude non-coopérative du maître d'ouvrage – le service eau et assainissement de la CARF – qui a dissimulé des informations.

Digue des Sablottes et plage Hawaï à Menton

Nous avons demandé le 2/10 à M. Renaud Muselier de retirer le soutien financier de la Région (50%) au projet de réalisation d'un atténuateur de houle dans l'anse nord des Sablottes (<http://aspona.org/pdf/CommuniquedigueSablottes.pdf>) au nom de la cohérence avec ses engagements pour « un Budget 100% vert » et pour « une COP d'avance ». Nous avons reçu immédiatement une lettre nous confirmant que ce sujet serait étudié de près par ses services.

Un projet de Plan Climat décevant à amender

La découverte de la version finale du Plan Climat nous a profondément déçus. Nous ne pouvons accepter que notre / votre engagement depuis 5 ans, pour en faire un véritable programme pour améliorer la qualité de vie des résidents à l'année face aux pressions exercées par le changement climatique, n'ait servi à rien (<http://aspona.org/ClimatAirEnergie.htm>). La seule maigre consolation vient de l'avis très critique de la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe), à laquelle la CARF devra se conformer. Nous vous incitons donc à participer avant le 22/11 à la consultation publique électronique via planclimat@carf.fr. Il faut qu'un maximum de personnes demande une révision complète de ce Plan, sur base de chiffres actualisés en 2024, avec la mise en place de mesures opérationnelles fortes et détaillées par commune, pour améliorer la qualité de l'air face à une circulation routière en croissance rapide, garantir l'accès à la ressource en eau, isoler les logements (contre la chaleur autant que le froid) et les bâtiments publics, offrir des eaux de baignade de qualité, assurer la prévention / adaptation face aux risques « naturels » (inondations, incendies, submersion marine, ...), développer l'accès à des productions agricoles locales, lutter contre les îlots de chaleur en ville et les espèces exotiques envahissantes, etc. Voir aussi <http://aspona.org/pdf/CommuniquedigueSablottes.pdf>

Pour poursuivre ses activités l'ASPONA a besoin de vous !

Bulletin d'adhésion, de renouvellement ou de don :

ASPONA, BP 17, 06501 – MENTON Cedex

e-mail : info@aspona.org

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

e-mail :

@

Je déclare adhérer à l'ASPONA et je règle la cotisation de 30€ (20€ pour étudiants et chômeurs)

Date :

Signature :

Cotisation déductible en partie de vos impôts – Un reçu vous sera envoyé sur demande